

Les brèves de l'USC Juillet 2021

Activités Sociales et Culturelles

Une aide à la rentrée scolaire sera distribuée cette année.

Montant variable selon niveau d'études et QF. Détails bientôt sur le site.

Voyages et sorties 2020 annulés par le COVID ont laissé des fonds non utilisés... et donc redistribués ! Le compte individuel, qui était en baisse, sera cette année complété de 100 euros pour les QF 1 à 8, de 80 euros pour les QF supérieurs. Les chèques cadeaux adulte de Noël de 50 euros... auront un supplément de 30 euros !

Avec ces bonnes nouvelles, allez découvrir les bons plans et autres randonnées au programme : Le parc floral de Paris (4 septembre), la balade au fil de la petite ceinture (5 septembre), les vergers et bords de Marne (17 octobre)...

Si vous êtes plus speed : Prenez le volant comme si vous étiez sur un circuit, lancez-vous dans l'escalade des parois et accrochez-vous aux branches ;-)

Accord « Intéressement » Orange signé

L'intéressement n'est pas un dispositif décidé unilatéralement par l'entreprise. Il n'existe que grâce à un accord négocié et valablement signé entre direction et organisations syndicales représentatives.

Sachant cela, dans un contexte de dialogue social particulièrement tendu, la CFDT a choisi de faire preuve de responsabilité en s'engageant dans cette négociation qu'elle considère très importante pour le pouvoir d'achat des salariés d'Orange SA.

A l'issue des discussions, le nouvel accord triennal intègre entre autres :

- L'augmentation de 4% du budget global d'intéressement.,
- Une revalorisation de 5% pour l'atteinte des objectifs, soit une augmentation moyenne de 100€ des primes d'intéressement, non conditionnée à une

surperformance !...

C'est en s'appuyant sur le bilan positif de l'accord précédent et sur les nouvelles avancées que la CFDT a paraphé cet accord triennal d'intéressement à Orange SA. FO et SUD ont fait de même rendant l'accord valable.

La CFDT le rappelle : Pas d'accord, pas d'intéressement !

Aux autres organisations d'assumer leur non signature devant le personnel.

(plus d'informations dans documents)

CFDT: Les Brèves
n°26 Juillet 2021 de l'USC

Activités Sociales et Culturelles
Une note à la rentrée scolaire sera distribuée cette année.
Montant variable selon niveau d'études et CP. Détails bientôt sur le site.

Voyages et sorties 2020 annulés par le COVID ont laissé des fonds non utilisés... et donc redistribués ! Le compte individuel, qui était en latence, sera cette année complété de 200 euros pour les CP 1 à 3, de 300 euros pour les CP supérieurs.
Les chèques cadeaux Noël de Noël de 50 euros... seront un supplément de 30 euros !
Avec ces bonnes nouvelles, allez découvrir les bons plans et autres ramassées au programme : Le plan fiscal de Paris (3 septembre), la balade au fil de la petite venette (3 septembre), les voyages et foras de l'été (17 activités)....
Si vous êtes plus speed : Prenez le volant comme si vous étiez sur un circuit, lancez-vous dans l'escalade des parcs et accrochez-vous aux branches :)

Accord « Intéressement » Orange signé
L'intéressement n'est pas un dispositif réservé uniquement par l'entreprise, il s'agit d'un accord négocié et valablement signé entre direction et organisations syndicales représentatives.
Sachant cela, dans un contexte de dialogue social particulièrement tendu, la CFDT a choisi de faire preuve de responsabilité en s'engageant dans cette négociation qu'elle considère très importante pour le pouvoir d'achat des salariés d'Orange SA.
A l'issue des discussions, le nouveau accord triennal intègre entre autres :
- L'augmentation de 4% du budget global d'intéressement...
- Une revalorisation de 5% pour l'atteinte des objectifs, soit une augmentation moyenne de 200€ des primes d'intéressement, non conditionnée à une surperformance...
C'est en s'appuyant sur le bilan positif de l'accord précédent et sur les nouvelles avancées que la CFDT a paraphé cet accord triennal d'intéressement à Orange SA. FO et SUD ont fait de même rendant l'accord valable.
La CFDT le rappelle : Pas d'accord, pas d'intéressement !
Aux autres organisations d'assumer leur non signature devant le personnel.

Le CFDT
confirme la place
de son rôle leader
dans le pacte

Le résultat est tombé le 26 mai.
La compilation des diverses
différences professionnelles depuis
4 ans donne la CFDT en tête
avec 26,77% des voix (+ 8,38
points).
Elle devance la CGT, 22,98 %
(+2), Viacelec, essence FO,
CFE-CGC et CFPC qui
complètent, dans le même
ordre qu'il y a quatre ans, le reste
des syndicats représentatifs à
l'échelle nationale.

Retour sur site
C'est à peu près 50/50 entre ceux qui sont contents de revenir et ceux qui ne le souhaitent pas, mais nous sommes tout heureux de nous revoir. Avec les précautions indispensables, of course.
La CFDT est attentive pour qu'il n'y ait pas de modification imposée des horaires donc ça ne devrait pas être le cas.
Soyez vigilants et au besoin alertez sur tout souci et sur l'application par l'un de nos collègues, les absences de gél, baguettes, etc. des engagements, copiers ou autres matériels partagés...

Notre site internet : <https://www.managedcastel.fr>
Notre adresse email spéciale DO USF : usfcastel@managedcastel.fr

UN BON RETOUR ET DE BONNES URGENCES !

Documents

[Les brèves de l'USC](#)